

Présents : Monique BARDET, Sandrine BLANCHIN, Patrick DEHONDT, Sébastien DRION, Laurent GEVAUX, Franck PACCARD, Vincent PASQUIER, François THABUIS, Jérôme THIAFFEY-RENCOREL, Denis ZUCCONE.

Absente : (excusée) : Mireille TISSOT-ROSSET.

A donné pouvoir :

Mireille TISSOT-ROSSET a donné pouvoir à Jérôme THIAFFEY-RENCOREL.

Vincent PASQUIER a été élu secrétaire de séance.

- ✓ En préambule du Conseil, le Maire présente ses vœux au Conseil Municipal, qui à son tour lui présente ses vœux.
 - Le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour le retrait de la délibération DEL_09482022 du 09/12/2022 portant sur les tarifs de l'eau 2023 du fait d'une irrégularité signalée par les services de la Préfecture.

Cette demande de modification est acceptée à l'unanimité des membres présents.

Approbation du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2022 : approuvé à l'unanimité.

Suivi des dossiers d'urbanisme : Cf tableau présenté en séance.

Finances :

- Ouverture de crédit, dit du "quart", d'un montant de 3.000 euros pour le Budget Annexe Alpage ;
- Le Conseiller aux Décideurs Locaux sera en Mairie du Bouchet-Mont-Charvin le vendredi 03 février 2023 à 14h00 pour :
 - Répondre aux questions du Conseil quant aux différentes options possibles pour financer les projets de la seconde partie du mandat, et tout particulièrement les projets 2023 ;
 - Partager sa vision des finances de la Commune.
- Les dates suivantes ont été retenues par la Commission Finances pour la préparation et le vote du budget 2023 :
 - Préparation du Budget 2023 :
 - Vendredi 03 février 2023 à 14h00 ;
 - Vendredi 10 février 2023 à 14h00 ;
 - Vendredi 03 mars 2023 à 14h00 ;
 - Vendredi 10 mars 2023 à 14h00.
 - Vote du budget 2023 :
 - Vendredi 24 mars 2023 à 18h00.
- La délibération relative aux tarifs de l'eau, prise le 09/12/2022, est retirée, à l'unanimité des membres présents du Conseil Municipal.

SYANE :

A la suite du changement de statut du SYANE, il est demandé aux Communes adhérentes de :

- Choisir, parmi les compétences proposées par le SYANE, celles qu'elles souhaitent lui confier. Le Conseil Municipal, après en avoir discuté, choisit les compétences suivantes :

- Aménagement numérique – Réseaux de communication électronique ;
- Contribution à la transition énergétique et numérique.

- Désigner un représentant au sein de ce syndicat mixte ouvert.

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté, nomme, à l'unanimité Laurent GEVAUX comme représentant de la Commune au sein du SYANE

SMBVA :

Dans le cadre des travaux sur les pièges à cailloux du Nant Bouchet et des Pécheux, réalisés avec le concours du SMBVA, le transfert de l'entretien de ces ouvrages au SMBVA doit être acté par une délibération du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté, approuve à l'unanimité ce transfert de l'entretien de ces ouvrages au SMBVA.

ANIMATIONS VILLAGE : Soirées « Vin Chaud » organisées en partenariat avec l'ATC :

- ✓ Mardi 14 février 2023 à 18h ;
- ✓ Mardi 21 février 2023 à 18h.

INFORMATIONS DIVERSES :

- Cf le document envoyé avec la convocation pour le Conseil Municipal.

Dates des prochains conseils municipaux :

- ✓ Vendredi 17 février 2023 à 20h30 ;
- ✓ Vendredi 24 mars 2023 à 19h00 ;
 - Les Conseils Municipaux se tiendront le deuxième vendredi de chaque mois, à l'exception des éventuels jours fériés :
- ✓ Vendredi 14 avril 2023 à 20h30 ;
- ✓ Vendredi 12 mai 2023 à 20h30 ;
- ✓ Vendredi 09 juin 2023 à 20h30 ;
- ✓ Vendredi 21 juillet 2023 à 20h30 ;
- ✓ Vendredi 08 septembre 2023 à 20h30 ;
- ✓ Vendredi 13 octobre 2023 à 20h30 ;
- ✓ Vendredi 10 novembre 2023 à 20h30 ;
- ✓ Vendredi 08 décembre 2023 à 20h30.

L'ordre du Jour étant épuisé, le Maire lève la séance.